

## **Intervention sur le remplacement de châssis dans les écoles provinciales (Conseil du 25 mars 2011)**

Le Collège provincial propose au Conseil d'adopter un cahier des charges pour deux marchés de travaux de remplacement de châssis dans des écoles provinciales, l'une à Ciney et l'Ecole hôtelière à Namur. Dans les deux cas, le montant tourne autour de 400.000 euros (hors TVA). Ce n'est donc pas rien. Au-delà du cahier des charges, il nous est également demandé d'approuver le choix du mode de passation, à savoir l'adjudication, laquelle implique que le seul critère d'attribution est le prix et qu'est retenue l'offre avec le prix le plus bas.

Avec une décision analogue du Conseil, pour l'école d'équitation de Gesves, pour des travaux de remplacement de châssis pour un prix de l'ordre de 100.000 euros, le Collège a attribué le marché à une entreprise polonaise. Celle-ci respectait les conditions pour soumettre et elle avait remis le prix le plus bas, par rapport à six concurrents belges dont au moins un de la province de Namur. L'écart de prix entre l'entreprise polonaise et la deuxième meilleure offre était dans une fourchette de 5 à 10 %.

Aussi, je formulerais les questions suivantes à l'adresse du Collège :

- 1) Comment percevez-vous l'expérience de Gesves ? Les travaux ont-ils déjà été réalisés ? Ont-ils été bien réalisés ? Etiez-vous satisfaits de la qualité du produit ? Quid du service après vente ?
- 2) Quels enseignements ont été tirés au niveau de la rédaction du cahier des charges, notamment les aspects techniques – dans le cas de Gesves, le cahier des charges était assez strict au niveau du vitrage mais m'a paru moins strict sur le châssis en lui-même -, voire au niveau du mode de passation des marchés ?

Pour le groupe cdH, en tout cas, pour ne pas trop déformer les entreprises locales, il convient de ne pas grouper les marchés quand ce n'est pas nécessaire (il est donc heureux que, contrairement au souhait exprimé par Ecolo en Commission, le Collège ait prévu deux marchés distincts pour les deux écoles provinciales). En outre, nous serons vigilants quant au résultat de l'attribution des marchés pour Ciney et Namur et nous inviterons, le cas échéant, le Collège à changer de fusil d'épaule.

Je tirerais également une autre conclusion plus politique : réaliser des investissements publics n'est pas nécessairement gage d'une contribution à la relance de l'économie locale. On se rappellera qu'Ecolo avait défendu l'idée d'un plan de relance provincial. On voit que les effets bénéfiques attendus d'un tel plan pourraient se ressentir, si on n'y prend pas garde, à l'étranger plutôt que chez nous.